

GARDE DES ENFANTS Quelles solutions s'offrent aux parents qui doivent jongler avec les exigences liées à la profession et le bien-être des gosses?

Concilier au mieux famille et travail

Comment équilibrer engagements professionnels et obligations familiales et domestiques?

Le modèle du père au travail et de la mère au foyer ne cesse de perdre du terrain. En l'espace de vingt ans, la part des mères qui n'exercent pas d'activité professionnelle a quasiment diminué de moitié pour atteindre 23%.

Les raisons sont diverses: nécessité de s'appuyer financièrement sur un double revenu, volonté des femmes ayant suivi une formation avancée de ne pas renoncer totalement au monde du travail, désir d'une indépendance financière de la part des deux conjoints ou encore nécessité de cette indépendance financière suite à une séparation, un divorce.

Selon les données de l'Office fédéral de la statistique, la quasi-totalité des pères sont actifs sur le marché du travail et c'est le cas pour 77% des mères, dont 16% à plein-temps.

Quel mode d'accueil choisir?

La question de la garde des enfants se pose alors de manière aiguë: grands-parents, crèches,

garderies, accueil parascolaire, mamans de jour, voisins, fille au pair?

En Suisse, un enfant sur deux est confié à des membres de la parenté. La garde par des proches reste ainsi le mode de garde privilégié. Viennent ensuite les crèches, garderies et structures parascolaires et en troisième lieu les mamans de jour. Petit tour d'horizon:

– La solution des grands-parents permet de tisser et renforcer les liens familiaux et intergénérationnels. Elle offre souvent une flexibilité importante, mais requiert aussi une organisation cadrée afin que les grands-parents ne se substituent pas aux parents dans l'éducation de l'enfant.

– La structure collective, crèche, garderie ou accueil parascolaire, offre animations, accompagnement qualifié et rencontre avec enfants du même âge. Mais attention, dès lors que votre enfant aura quelques degrés de fièvre, il ne sera pas accepté au sein de la structure et vous devrez trouver une solution de remplacement. Étudiez également attentivement l'impact financier de ce type d'accueil sur le revenu de votre



Pas toujours aussi simple d'encadrer les petits quand les deux parents travaillent. KEYSTONE

ménage. Une étude parue en 2009 sur l'impact de la fiscalité et des frais de crèche sur l'activité professionnelle des femmes en Suisse romande relève que dans certaines configurations, le revenu additionnel de la mère est complètement mangé par les impôts et les frais de garde...

– La maman de jour constitue une formule plus souple et parfois moins coûteuse. L'enfant est accueilli en milieu familial, en compagnie de deux ou trois autres enfants. Attention à bien veiller à ce que la personne soit agréée par un service social.

– La jeune fille au pair apporte

une grande flexibilité au niveau des horaires de travail, ainsi que de la garde en cas de maladies. Il faut cependant pouvoir disposer d'un logement adéquat.

Selon quels critères?

Les implications du type d'accueil extrafamilial ne sont pas

anodines. Il faut ainsi prendre en compte le cadre de développement de l'enfant, la garde en cas de maladie, la flexibilité des horaires de garde et par là même de travail, le lieu de garde par rapport à son domicile et/ou son lieu de travail, le nombre de jours gardés hebdomadairement ou encore les frais engendrés. S'ajoute la disponibilité des différents modes de garde: des grands-parents éloignés ou professionnellement actifs, ou encore une offre de lieux d'accueil souvent inférieure à la demande et qui varie largement selon les cantons et communes. La combinaison de différents systèmes est ainsi souvent de mise.

Essentielle flexibilité

Les besoins vont nécessairement évoluer en fonction de la dynamique professionnelle et familiale. La flexibilité, qu'elle soit du côté de l'accueil, des parents ou encore de l'employeur, joue un grand rôle dans un équilibre réussi entre travail et vie privée.

MARIE-HÉLÈNE EGLIN
CAP Conseil & accompagnement
professionnel
Femme et travail
www.cap-pro.ch